

Arches le 22 mai 2025,

Note d'information générale **Engagement de la direction au système PEFC**

A tous,

Consciente de l'impact de ses activités sur la planète et soucieuse du devenir des forêts, nous avons décidé de nous engager en faveur d'une certification du site selon le référentiel de la chaîne de contrôle PEFC des produits à base de bois que nous fabriquons.

Le label PEFC (Programme for the Endorsement of Forest Certification) assure un lien crédible entre une production et une consommation responsable des produits issus de la forêt et permettra à nos clients un choix éclairé vers des papiers issus d'une gestion des forêts écologiquement appropriée et socialement bénéfique pour tous les acteurs de la chaîne de contrôle.

Pour la mise en œuvre du fonctionnement selon les standards PEFC, la direction s'engage à :

- Nommer un coordinateur PEFC au sein du site,
- Appliquer et faire appliquer les dispositions permettant de répondre aux exigences du référentiel PEFC,
- Favoriser l'achat de pâtes à papier certifiées PEFC 100%,
- Promouvoir auprès de ses clients et fournisseurs cette démarche,

Afin de garantir la conformité de notre système aux référentiels PEFC, nous nous engageons à réaliser régulièrement des audits internes et externes (par un organisme certificateur agréé PEFC).

Notre entreprise s'engage à ne pas mettre sur le marché des produits de source controversée y compris ceux pour lesquels des préoccupations fondées n'ont pas été résolues.

La direction s'engage également à mettre en œuvre les moyens humains, organisationnels et techniques permettant le respect de l'ensemble des exigences des référentiels PEFC applicables.

Bien à tous,

Jean-Noël WILLARD,
Directeur site



Yannick HABERT
Directeur HSE & coordinateur PEFC

